Exemple de rédaction de demande d’asile[[1]](#footnote-2)

Je souhaite déposer une demande d’asile auprès de la France car ma vie est menacée dans mon pays.

Afin que vous puissiez comprendre la gravité et l’urgence de ma situation, je souhaite vous détailler ma demande d’asile en deux temps :

1. mon histoire et les raisons pour lesquelles j’ai fui mon pays
2. les raisons pour lesquelles je crains pour ma vie si je devais y retourner maintenant.
3. **Mon histoire – les raisons pour lesquelles j’ai fui mon pays**

**1.a. Le contexte politique local – la répression violente de la minorité Peul dont je fais partie**

Je suis membre de l’ethnie des « Peuls » (nommée aussi « Halpulaar »), une ethnie minoritaire de la Mauritanie dont l’ethnie majoritaire est l’ethnie Maures.

Depuis de nombreuses années, les Peuls sont pourchassés par les autorités et les forces armées de la Mauritanie. Les actes de violence dont nous sommes victimes en tant qu’ethnie minoritaire ont fortement augmentés depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990 (avec l’explosion des tensions entre le Sénégal et la Mauritanie notamment), et n’ont jamais cessé depuis.

Sur ce point, je joins au présent courrier le rapport intitulé ‘Violations des droits de l'homme dans la vallée du fleuve Sénégal’, publié le 02 octobre 1990 par l’organisation non gouvernementale AMNESTY INTERNATIONAL qui identifie les nombreuses violations des droits de l’homme subies alors par la minorité Peul en Mauritanie.

Il est notamment inscrit à la page 1 de ce rapport, 3ème paragraphe :

(...)

**1.b. Les faits : pourquoi et comment j’ai fui mon pays**

Je m’appelle XXX XXX, je suis né à M’BOUT en Mauritanie le XX/XX/XXXX.

Je suis de nationalité mauritanienne et j’appartiens à l’ethnie minoritaire Peul.

Je suis né de père XXX XXX, instituteur et directeur d’école, et de mère XXX XXX, mère au foyer. J’ai deux frères qui s’appellent XXX XXX et XXX XXX, et deux sœurs qui s’appellent XXX XXX (née de père différent), et XXX XXX.

J’ai habité dans la ville de SELIBABY avec mes parents et mon frère XXX XXX de 1977 à 1985, jusqu’à l’âge de 8 ans, où j’ai commencé l’école pendant 3 ans. Mon père était instituteur dans l’une des écoles de la ville de SEIBABY.

Comme mon père changeait souvent d’affectation dans son travail, mon frère XXX XXX et moi sommes ensuite partis en 1985 dans la ville de TIDJIKJA pour vivre chez notre oncle XXX XXX, medécin ophtalmologue de profession et sa femme XXX XXX, mère au foyer ainsi que leur fille XXX XXX et leur garçon XXX XXX. Nous avons été scolarisés à l’école de la ville, et nous sommes jusqu’en 1989.

A cette époque, les tensions entre la Mauritanie et le Sénégal étaient très fortes, et il y avait beaucoup de violence et de répression tous les jours. Les gens de notre ethnie les Peuls étaient de plus en plus souvent victimes d’actes de violence et de disparition de la part des autorités policières mauritaniennes et de la part de l’ethnie majoritaire Maure. Il arrivait régulièrement que des gens autour de nous soient frappés, arrêtés et disparaissent sans aucune raison.

Un jour de février 1989, après l’école mon frère et moi rentrions à la maison de notre oncle. Nous avons trouvé la maison vide, tout le monde avait disparu. Nous avons compris que quelque chose de grave s’était passé. Mon frère et moi avons eu très peur et nous sommes allés nous réfugier dans un garage du quartier que nous connaissions pendant environ 24 heures. Nous avons alors trouvé un chauffeur qui se rendait dans la ville de NOUAKCHOTT qui a accepté de nous prendre avec lui en nous cachant dans son camion.

Nous sommes arrivés à NOUAKCHOTT avec mon frère environ 2 jours plus tard. Nous étions terrorisés. Nous sommes restés chez mon grand oncle XXX XXX. Mais moi je voulais rentrer au plus vite chez mes parents à SELIBABY car j’avais très peur. C’est pourquoi au bout d’un mois, je suis parti à SELIBABY en voyageant avec un chauffeur que mon grand oncle connaissait et qui a accepté de me prendre avec lui en me cachant dans son camion. Le voyage a duré environ 2 jours.

Une fois arrivé à SELIBABY, j’ai découvert que mon père avait été arrêté depuis environ 5 mois par les militaires sans aucune raison. Depuis cette arrestation, toute la famille était sans nouvelle de lui. J’ai appris plus tard par des connaissances que mon père avait été tué en prison après avoir été torturé.

Je suis resté vivre à SELIBABY pendant 6 ans environ, de 1989 à 1996, dans la maison avec ma mère XXX XXX et ma petite soeur XXX XXX et mon petit frère XXX XXX, pour essayer de faire vivre ma famille et la protéger. Mais la vie était très difficile, et il y avait beaucoup de dangers et de violences au quotidien avec la police et les militaires. Notre ethnie Peul était particulièrement visée par la police et l’armée.

J’ai travaillé en tant que jardinier pour des particuliers pendant environ 2 ans. Comme je travaillais beaucoup sans être souvent payé, j’ai décidé de trouver un autre travail. J’ai alors travaillé dans un garage pour faire de la mécanique pendant environ 3 ans. J’ai aussi appris à conduire les camions et j’ai travaillé comme chauffeur routier pendant 1 an.

Je suis ensuite parti vivre à NOUAKCHOTT pendant 13 ans, de 1996 à 2009, pour travailler comme chauffeur de taxi et comme chauffeur livreur.

J’étais souvent battu dans la rue par les policiers et les gendarmes pour la seule raison que j’étais un Peul. Parfois ils m’emmenaient au commissariat ou à la gendarmerie où je restais enfermé sans motif pendant plusieurs jours. Ils me volaient mes papiers et l’argent que j’avais gagné au travail.

J’en ai vraiment eu assez de vivre ainsi, dans la peur de subir toutes ces violences simplement parce que j’étais un Peul. C’est pourquoi j’ai pris la décision de fuir mon pays.

Un jour un commerçant algérien qui cherchait un chauffeur m’a proposé de faire avec lui une livraison jusqu’à ALGER. J’ai accepté et je suis parti avec lui en camion. Je suis sorti de la Mauritanie par la ville de BIR MOUGHREIN le 19/06/2009 et je suis arrivé à ALGER le 25/06/2009.

Je suis resté à ALGER pendant 1 mois et 15 jours pendant lesquels j’ai travaillé comme chauffeur pour ce commerçant.

Ensuite ce commerçant a décidé d’arrêter de faire des livraisons entre l’Algérie et la Mauritanie car les voyages étaient trop dangereux. J’ai donc arrêté de travailler pour lui.

Mais moi je ne voulais pas retourner en Mauritanie car j’avais trop peur de subir des violences et de finir comme mon père, torturé et tué en prison.

J’ai trouvé un algérien qui m’a proposé de le payer pour qu’il m’emmène en bateau depuis Alger jusqu’à Marseille. Je suis arrivé à Marseille le 03/08/2009.

1. **Les raisons pour lesquelles je crains pour ma vie si je retourne en Mauritanie**

**2.a. Parce que les actes de répression et de torture envers mon ethnie sont toujours d’actualité**

Je ne souhaite pas retourner en Mauritanie car je sais que je risque de mourir si j’y retourne.

En effet, la répression et les actes de violence et de torture subis par mon ethnie n’ont pas cessé. Des gens continuent d’être arrêtés, torturés et assassinés pour la seule et unique raison qu’ils appartiennent à l’ethnie Peul.

Sur ce point, je joins au présent courrier 2 rapports très récents publiés par l’organisation non gouvernementale AMNESTY INTERNATIONAL qui montrent que la situation en Mauritanie est toujours très dangereuse pour les personnes issues des minorités comme la mienne, car elles continuent de subir des actes de violence et de torture de la part des autorités et des forces de police mauritaniennes :

* *Mauritanie :* Quatorze prisonniers ont disparu depuis neuf mois*,* déclaration publique publiée le 22 février 2012. Il y est notamment écrit page 1, 1er paragraphe :

(...)

* *Mauritanie :* La torture au coeur de l’Etat, rapport publique publié le 03 décembre 2008.

Il y est notamment écrit page 5, 3ème paragraphe

*(...)*

**2.b. Parce que je fais déjà l’objet de poursuites et de recherches de la part de la police et de la justice mauritanienne**

Je sais que je suis déjà recherché par la police mauritanienne, bien que je n’aie commis aucun acte hors la loi.

Je joins au présent courrier les 3 éléments suivants, qui informent que je suis recherché par les autorités de police et de justice mauritaniennes :

* Convocation datée du 25/12/2011 à la Gendarmerie Nationale de la République Islamique de Mauritanie ;
* Mandat d’arrêt daté du 27/01/2011, du Tribunal WILAYA DE NOUAKCHOTT, dépendant du Ministère de la Justice de la République Islamique de Mauritanie ;
* Avis de recherche daté du 15/12/2010, du Tribunal WILAYA DE NOUAKCHOTT, dépendant du Ministère de la Justice de la République Islamique de Mauritanie.

Comme les actes de répression envers mon ethnie n’ont pas diminués, je sais que si je retourne dans mon pays, je risque d’être attrapé par la police ou l’armée qui me jetteront en prison simplement parce que je suis un Peul.

Je ne veux pas subir le même sort que mon père, je ne veux pas être emprisonnée, torturé et mourir simplement parce que je suis un Peul.

C’est pourquoi je demande asile auprès de la France.

*Liste des pièces jointes*

1. document rédigé et diffusé librement par l’association Atelier Graphite, à titre d’exemple uniquement, sans que la responsabilité de ses auteurs puissent être engagée de quelque manière que ce soit. [↑](#footnote-ref-2)